

Compte-rendu Conseil Municipal du vendredi 10 juillet 2020

| | |
|---------------------|---|
| Jean-Paul JUSSELME | Jean-Marc FOURNIER |
| Bruno MUZEL | Teresa XAVIER MARTINS |
| Gisèle VERNE | Marie-Servane BILLAY (Secrétaire de séance) |
| Alain ROCHARD | Claude DUBESSY |
| Pascal CRIONAY | Eglantine GIRAUD |
| Florence LABOUTIERE | |

Ordre du jour :

Délibérations concernant :

- Membres à proposer au Préfet pour participer à la commission de contrôle de la liste électorale
- Election modificative des membres de la commission d'appel d'offres
- Proposition de membres pour la commission des impôts locaux

Décision concernant :

- Nomination des membres extérieurs au conseil municipal pour la commission sociale

Sujets à débattre et informations diverses :

- Point sur les travaux en cours
 - ✓ Multiservices
 - ✓ Cimetière
 - ✓ Poteau incendie lotissement Maison Neuve
- Point sur les projets inscrits au budget 2020
 - ✓ Rénovation clocheton chapelle
 - ✓ Eglise Saint Barthélémy
 - ✓ Panneaux de signalisation et autres dispositifs de sécurité
- Conditions de location de la salle d'animation rurale et de la salle des associations
- Mise en place du Conseil Communautaire

Questions diverses

En amont de la présentation de l'ordre du jour, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un sujet à débattre sera ajouté à l'ordre du jour, pour une demande d'acquisition d'une partie de chemin communal et une information de la commission fleurissement.

Lecture et approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 12 juin 2020

DÉLIBÉRATIONS

- Membres à proposer au Préfet pour participer à la commission de contrôle de la liste électorale

M. le Maire rappelle la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales, entrées en vigueur au 1er janvier 2019, selon laquelle la commission de contrôle doit être constituée de 3 membres : un conseiller municipal de la commune pris dans l'ordre du tableau, un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'Etat et un délégué désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance.

M. le Maire rappelle la délibération n°28/05/20-008 du 28 mai 2020 par laquelle M. Pascal Crionay a été désigné le conseiller municipal, représentant de la commune à la commission de contrôle.

Il est proposé de procéder à la désignation des nouveaux délégués de la commission de contrôle, en proposant les candidats suivants :

- Agnès Bonnefoy comme représentant du Tribunal de Grande Instance
- Guy Fuyatier comme représentant de l'Etat

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

✓ **PROPOSE**

- Agnès Bonnefoy comme représentant du Tribunal de Grande Instance
- Guy Fuyatier comme représentant de l'Etat

- ✓ **AUTORISE** M. Le Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents, qui seraient rendus nécessaires par l'application des dispositions de la présente délibération.

- Election modificative des membres de la commission d'appel d'offres

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal du courrier reçu le 25 juin 2020 de la sous-préfecture de Roanne évoquant l'illégalité de la délibération n° 28/05/20-008 relative à la nomination des membres de la commission d'appel d'offres.

En effet, les membres de la commission d'appel d'offres ne doivent pas être désignés mais élus par les membres du conseil municipal.

Le conseil municipal décide de procéder à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres, en proposant les candidats suivants :

- ✓ Bruno MUZEL – Gisèle VERNE – Alain ROCHARD comme membres titulaires
- ✓ Teresa XAVIER MARTINS – Pascal CRIONAY – Marie-Servane BILLAY comme membres suppléants

Il est procédé au vote à main levée.

Nombre de votants : 11

Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

Sont ainsi déclarés élus :

- ✓ Bruno MUZEL – Gisèle VERNE – Alain ROCHARD : membres titulaires

- ✓ Teresa XAVIER MARTINS – Pascal CRIONAY – Marie-Servane BILLAY : membres suppléants, pour faire partie, avec le Maire, Président, de la commission d'appel d'offres.

- Proposition de membres pour la commission des impôts locaux :

L'article L 1650 du Code général des Impôts (CGI) prévoit que dans chaque commune il est institué une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) composée du Maire ou de l'adjoint délégué, et pour les communes de moins de 2 000 habitants, de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Ces commissaires titulaires ainsi que les 6 commissaires suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un état membre de l'Union Européenne, être âgés de 18 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune.

A la suite du renouvellement des Conseils Municipaux et d'un courrier de la Direction Générale des Finances Publiques, il appartient au Conseil municipal de proposer 24 personnes pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs.

Le conseil municipal propose, pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs en qualité de commissaires :

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| 1. MUZEL Bruno | 14. BILLAY Marie-Servane |
| 2. VERNE Gisèle | 15. DUBESSY Claude |
| 3. ROCHARD Alain | 16. GIRAUD Eglantine |
| 4. CRIONAY Pascal | 17. GUILLARD Marie-Claude |
| 5. LABOUTIERE Florence | 18. BERCHOUX Marie- Laure |
| 6. FOURNIER Jean-Marc | 19. PARDON Christian |
| 7. BONNEFOY Agnès | 20. LACROIX Andrée |
| 8. FUYATIER Guy | 21. FABRE David |
| 9. VERNE Nicolas | 22. BARRAS Joseph |
| 10. ROCHARD Thierry | 23. BERGEON Christian |
| 11. LATHUILIERE Vincent | 24. BOCHARD Michel |
| 12. GIRAUD Fabien | |
| 13. XAVIER MARTINS Teresa | |

DECISIONS CONCERNANT :

- Nomination des membres extérieurs au conseil municipal pour la commission sociale

M. le Maire rappelle qu'à l'occasion de la dissolution du CCAS le au 31 décembre 2017, une commission extra-communale d'action sociale a été créée par délibération n°19/01/17-002. Lors de la séance du conseil municipal du 28 mai 2020, 3 élus ont été nommés membres de cette commission.

M. le Maire propose 3 personnes extérieures aux membres du conseil municipal :

Marie-Claude GUILLARD – Christian BERGEON – Thierry ROCHARD

Les membres du conseil municipal acceptent la composition de la commission extra communale d'action sociale comme suit :

Membres des élus : Gisèle VERNE – Jean-Marc FOURNIER – Florence LABOUTIERE

Membres extérieurs : Marie-Claude GUILLARD – Christian BERGEON – Thierry ROCHARD

- Demande de rétrocession d'une partie du « Chemin du Hameau des Champs »

M. le Maire expose aux membres du conseil municipal, le courrier de M. Jérôme Mongoin demandant une cession d'une partie du chemin du Hameau des champs situé entre les parcelles A52 et A299, dont il est propriétaire.

Au vu des travaux de création de chemin communal pour détourner cette partie de chemin dangereuse et étroite, les membres du conseil municipal, sous réserve des dispositions d'une enquête publique, et avec l'accord des propriétaires limitrophes, n'apportent aucune opposition à cette demande.

SUJETS A DEBATTRE ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Points sur les travaux en cours

Afin d'informer l'ensemble de l'équipe municipale, M. le Maire présente un état des travaux en cours dans les infrastructures communales.

- ✓ Multiservices

Les travaux d'agrandissement de la cuisine du multiservices ont débuté depuis quelques semaines avec la maçonnerie et la mise en place de la structure métallique. M. le Maire présente un plan du nouvel agencement de la cuisine.

La semaine du 20 au 27 juillet, le commerce sera fermé pour faciliter la réalisation des travaux.

- ✓ Cimetière

Les travaux d'agrandissement du cimetière ont débuté le lundi 22 juin, à ce jour les murs de clôture sont terminés.

La rénovation du mur d'enceinte, tranche optionnelle du marché, débutera début septembre 2020.

M. le Maire rappelle le plan de financement de cette opération d'investissement.

- ✓ Poteau incendie lotissement Maison Neuve

M. le Maire informe que la borne incendie au carrefour de la « Rue Neuve » et la « Rue Coquard » a été mise en place le lundi 6 juillet 2020.

- Point sur les projets inscrits au budget 2020

Afin d'informer l'ensemble de l'équipe municipale, M. le Maire présente un état des opérations d'équipement inscrites au budget communal 2020

- ✓ Rénovation clocheton chapelle

M. le Maire informe qu'une étude a été menée par le cabinet ECP « Economie Construction Patrimoine » pour estimer l'importance des travaux conjoints de la Chapelle et de l'Eglise.

Les travaux de la Chapelle concernent exclusivement la couverture du clocheton pour un montant budgétisé de 27 240 € TTC. Depuis l'étude, la rénovation des grilles des abats sons et la réparation du plafond suite à une fuite d'eau, se sont rajoutés dans les travaux à réaliser.

Une subvention via la DETR est accordée à hauteur de 20% du montant HT des travaux subventionnables et la région apporte son soutien financier à hauteur de 50% du montant HT des travaux. Un dossier de demande de subvention est en cours au Département, il sera présenté dans le cadre de l'enveloppe territorialisée en 2021.

✓ Eglise Saint Barthélémy

M. le Maire informe que les derniers travaux ont été réalisés il y a environ 70 ans, certaines tuiles datent de la construction et il convient de faire une rénovation complète.

Les travaux sont estimés à 341 760 € TTC. Le département a accordé une subvention à hauteur de 20% du montant HT des travaux subventionnables et la préfecture via le programme d'une DETR accorde 20% d'aides.

Un dossier de demande de subvention est en cours auprès de la Région.

✓ Panneaux de signalisation et autres dispositifs de sécurité

Un dossier de demande de subvention dans le cadre de l'enveloppe solidarité a été accepté par le Département pour un montant de 6 430 €.

Les dépenses sont liées à la signalisation dans la commune et la sécurité routière :

- Pose bornes bétons pour protéger les immeubles dans des virages trop étroits
- Renouvellement ou acquisition de panneaux de signalisation pour centre bourg et chemins communaux
- Pose d'un limiteur de son à la salle d'animation
- Mise aux normes des blocs secours dans le bâtiment de la mairie
- Installations de radiateurs dans les salles occupées par l'Indépendante et le théâtre au dernier étage de la mairie

• Conditions de location de la salle d'animation et de la salle des associations

Bruno Muzel, adjoint aux bâtiments, présente la grille tarifaire et les conditions de location de la salle d'animation et la salle des associations.

Concernant la salle des associations, après échanges de vues, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ✓ **DÉCIDE** de réviser les tarifs de location de la salle des associations pour les personnes extérieures à la commune à 140 € le week-end, les charges pour les frais de chauffage seront de 25 € pour toutes locations d'octobre à mars.
- ✓ **DÉCIDE** d'appliquer ces nouveaux tarifs à compter du **1^{er} janvier 2021**

Concernant la salle d'animation, M. Muzel informe que la salle est mise en service depuis avril 2010, elle est louée environ 18 à 20 fois par an, dont 11 à 13 fois par les associations casamontoises.

Plusieurs réflexions émanent de l'assemblée pour réviser les tarifs de location, en particulier pour les associations casamontoises :

- Augmenter les subventions des associations sans modifier les tarifs de la salle
- Proposer une location gratuite d'une journée à chaque association

- Faire une remise de 50% sur la seconde location pour les associations

Aucune décision n'est prise, le sujet sera de nouveau à l'ordre du jour du conseil municipal lorsque les subventions seront débattues.

- Commission fleurissement

La commission s'est réunie le vendredi 3 juillet pour une visite du bourg. Florence Laboutière présente un rapport de la visite avec une analyse des lieux à entretenir et les projets de la commission pour toute la durée du mandat. Le rapport est en annexe 1 de ce compte rendu.

- Compte rendu conseil de classe

Gisèle Verne, adjointe aux affaires scolaires, présente un rapport du conseil de classe qui a eu lieu le mardi 23 juin 2020.

Pour l'année scolaire 2019-2020, le RPI comptait 53 élèves, à la rentrée de septembre 2020 l'effectif doit être équivalent, de nouvelles inscriptions ont été prises dans les derniers jours de juin.

Les projets de la classe cirque et les sorties scolaires ont été annulés au vu de la crise sanitaire. L'intervenant pour la classe cirque a un agenda complet pour 2020-2021, elle ne pourra donc pas être reportée. La visite du musée de la mine à Saint Etienne, sera reprogrammé dans le courant l'année scolaire.

1 rencontre USEP a eu lieu pour l'école de Chirassimont et 2 pour Machézal.

Le lien avec les familles a été maintenu pendant le confinement. Les faibles effectifs ont permis d'assurer sereinement le retour à l'école, les enfants étaient heureux de retrouver l'école, sans appréhension.

- Mise en place du Conseil Communautaire

Le renouvellement du bureau de la communauté de communes à lieu le jeudi 9 juillet.

M. Jean Paul Capitan a été élu Président de la CoPLER avec 16 voix contre 13 voix pour M. Hubert Roffat.

Le bureau se compose de 6 vice-présidents + 6 conseillers délégués + 6 maires dont les communes n'ont pas de délégations ont été élus membres.

QUESTIONS DIVERSES :

- M. Le Maire informe de la soirée spectacle animé par Philippe Laurent dans la cour de l'école publique le vendredi 18 juillet à 21h

Prochaine réunion de conseil : Jeudi 17 septembre 2020 à 20h30